

===== Message transféré =====

De: Boris C. FOTA <bfota@elecnor.es>
À: "Régulation SAHEL_ASS"<regulation@assistancemedicale.org>
Cc: "Dr. Patrick CORREA"<drcorrea@assistancemedicale.org>
Date: mar., 04 nov. 2025 13:21:02 +0100
Objet: ELECNOR - Suspicion de hernie Soubairou SANE
===== Message transféré =====

Bonjour Docteurs,

Je viens à vous concernant le cas de l'employé Soubairou SANE qui s'est plaint de douleurs au pied et à la taille en début du mois d'octobre.

Il a été se faire consulter dans un centre de santé proche du site, et de la radio effectuée, il en est ressorti une suspicion de hernie.

Pour contre-avis, il a été reçu à SAHEL le mercredi 29/10/2025 et est ressorti avec un CM d'inaptitude au port de charges lourdes.

Aucun diagnostic formel n'a pas été posé sur l'effectivité ou non d'un début de hernie, ni aucun traitement ne lui a été prescrit.

Pour se conformer à la décision médicale, nous avons retiré l'agent du chantier et l'avons affecté à la base, avec restrictions sur certains types d'activités.

Seulement, il a continué à se plaindre des douleurs et au final nous avons dû lui demander de rester à la maison. **Malgré l'inactivité Il se plaint toujours de douleurs.**

Au vu de tout ce qui précède, et afin d'assurer une prise en charge appropriée et conforme à la réglementation, nous sollicitons votre avis médical formel sur :

- Le caractère professionnel ou non du cas ;
- Les mesures médicales à envisager (autres examens, traitements, séances de kiné, suivi spécialisé ... ?) ;
- Les mesures administratives à envisager (aménagement de poste, déclaration éventuelle à la CSS, ...) ;

Enfin, pour accélérer les éventuels soins et traitement, nous souhaitons qu'il soit reçu par un spécialiste.

Dans l'attente,
Meilleures Salutations
BCF

Me
9:35 AM Envoyé
Boris C. FOTA, Dr. Patrick CORREA
Bonjour, Mr FOTA,

suite à notre conversation téléphonique, je recevrais pour ré-évaluation de son évolution médicale Mr SANE, ce jour à 15h

Cordialement

Dr François-Charles NDIAYE
Sahel Assistance

---- Le mar., 04 nov. 2025 12:21:02 +0000 **Boris C. FOTA <bfota@elecnor.es>** a écrit ----

Bonjour Docteurs,

Je viens à vous concernant le cas de l'employé Soubairou SANE qui s'est plaint de douleurs au pied et à la taille en début du mois d'octobre.

Il a été se faire consulter dans un centre de santé proche du site, et de la radio effectuée, il en est ressorti une suspicion de hernie.

Pour contre-avis, il a été reçu à SAHEL le mercredi 29/10/2025 et est ressorti avec un CM d'inaptitude au port de charges lourdes.

Aucun diagnostic formel n'a pas été posé sur l'effectivité ou non d'un début de hernie, ni aucun traitement ne lui a été prescrit.

Pour se conformer à la décision médicale, nous avons retiré l'agent du chantier et l'avons affecté à la base, avec restrictions sur certains types d'activités.

Seulement, il a continué à se plaindre des douleurs et au final nous avons dû lui demander de rester à la maison. **Malgré l'inactivité Il se plaint toujours de douleurs.**

Au vu de tout ce qui précède, et afin d'assurer une prise en charge appropriée et conforme à la réglementation, nous sollicitons votre avis médical formel sur :

- Le caractère professionnel ou non du cas ;
- Les mesures médicales à envisager (autres examens, traitements, séances de kiné, suivi spécialisé ... ?) ;
- Les mesures administratives à envisager (aménagement de poste, déclaration éventuelle à la CSS, ...) ;

Enfin, pour accélérer les éventuels soins et traitement, nous souhaitons qu'il soit reçu par un spécialiste.

Dans l'attente,
Meilleures Salutations
BCF